Hydro Québec

Attestation de conformité biénergie

1 – Demande d'abonnement à un tarif biénergie

Nom du client ou de la cliente	N° de contrat (voir facture d'électricité)	N° de compteur
Adresse du lieu de consommation (numéro d'immeuble, rue, appartement)		Téléphone
Municipalité		Code postal

Comme il est indiqué ci-dessous, les caractéristiques du système de chauffage de ce lieu de consommation respectent toutes les conditions énoncées dans les *Tarifs d'électricité* en vigueur d'Hydro-Québec. Je demande ainsi que le tarif suivant s'applique à l'abonnement :

☐ Tarif DT – Biénergie résidentielle ☐ Tarif biénergie – Petite et moyenne puissance

Signature du client, de la cliente ou de la personne autorisée

Prénom et nom	*Signature*	Date de signature AAAA-MM-JJ

2 – Caractéristiques du système de chauffage

Les embases monophasées de 320 A et les embases polyphasées ne sont pas autorisées dans une installation biénergie (voir le tableau 11 de la norme E.21-10).

Source principale : électricité (cochez toutes les cases appropriées)

☐ Système central à air pulsé (plinthes) ☐ Système central à eau chaude (radiateurs) ☐ Système de chauffage radiant
☐ Thermopompe ☐ Système géothermique ☐ Autre :

Source d'appoint

☐ Appareil d'appoint intégré ☐ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Mazout ☐ Autre :

Dispositif de permutation automatique (DPA)	Câblage DPA-compteur	Voyant lumineux – tarif DT seulement
☐ Testé	☐ Conforme au schéma d'Hydro-Québec	☐ Testé

Emplacement du compteur : ☐ Intérieur ☐ Extérieur

Conformité du compteur actuel aux exigences

Emplacement de l'embase : ☐ Oui ☐ Non Dégagements : ☐ Oui ☐ Non

Présence dans chaque pièce de conduits ou d'appareils de chauffage reliés au système central (mode électrique et mode combustible) ☐ Oui ☐ Non

J'atteste que les renseignements ci-dessus sont exacts et que le système de chauffage répond aux conditions énoncées dans les *Tarifs d'électricité* en vigueur d'Hydro-Québec.

Raison sociale

☐ CMEQ N° de membre :	☐ CMMTQ N° de membre :	☐ CETAF N° de membre :
Prénom et nom	Signature	Téléphone

3 – Exploitation agricole

Type d'exploitation	
☐ Serriculture	☐ Autre :
La puissance installée de l'ensemble des lieux qui ne sont pas desservis par un système biénergie ne dépasse pas 10 kW.	
☐ Oui	☐ Non
La puissance installée de chaque système biénergie correspond à au moins 50 % de la puissance installée totale des lieux qu'il dessert.	
☐ Oui	☐ Non

Puissance installée (kW) du système biénergie	Puissance installée totale (kW) des lieux desservis par chaque système biénergie
kW	kW
kW	kW
kW	kW
kW	kW

Faire parvenir à : *Courriel : HQBienergie@hydroquebec.com* *Télécopieur : 514 858-2578* *Sans frais : 1 877 858-2578*